

Plande mise en œuvre



Table des matières

À propos du Comité consultatif du Yukon sur les FFADA2E+ 3
Message du Comité consultatif du Yukon
Stratégie sur les FFADA2E+
Vision6
Valeurs fondatrices6
Buts7
Principes de mise en œuvre
Mesures prioritaires
Plan de mise en œuvre
Chemin 1: Renforcement des liens et accompagnement
Chemin 2 : Sécurité et justice communautaires
Chemin 3 : Indépendance économique et éducation
Chemin 4 : Actions de proximité et responsabilités
Déclaration sur les FFADA2E+
Partenaires et contributeurs

À propos du Comité consultatif du Yukon sur les FFADA2E+

Le Comité consultatif du Yukon sur les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones disparues et assassinées (FFADA2E+) a été créé en 2015. Au départ, son mandat était de guider et d'appuyer la Table ronde territoriale sur les FFADA2E+ et à mettre les familles des FFADA2E+ ainsi que les survivantes, les spécialistes et les communautés autochtones en contact avec le travail de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (l'Enquête nationale).

À la suite de l'Enquête nationale, le mandat du Comité s'est élargi pour inclure la création et la mise en œuvre d'une stratégie territoriale sur la tragédie des FFADA2E+ au Yukon. En 2020, le Comité a publié le document Changer la donne pour défendre la dignité et la justice : la Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+. En décembre 2022, il a publié les mesures prioritaires de la Stratégie. Enfin, en juin 2023, le Comité a publié un plan de mise en œuvre complet de la Stratégie. Dans tout ce qu'il fait, le Comité milite pour l'adoption d'une approche décolonisée, ancrée dans la culture et la communauté, lorsqu'il s'agit de prendre des mesures pour mettre fin à la violence et défendre la dignité et la justice pour les FFADA2E+ du Yukon.

Le Comité a trois coprésidentes. Chacune d'entre elles représente l'un des partenaires principaux de la Stratégie : les organismes de femmes autochtones, les Premières Nations du Yukon et le gouvernement du Yukon.

Les coprésidentes sont :

- Doris Bill, représentant les Premières Nations du Yukon;
- Ann Maje Raider, directrice générale de la Liard Aboriginal Women's Society, représentant les organismes de femmes autochtones;
- Jeanie McLean, ministre responsable de la Direction de la condition féminine et de l'équité des genres, représentant le gouvernement du Yukon.

Les membres du Comité sont :

- Terri Szabo, présidente du Yukon Aboriginal Women's Council;
- Adeline Webber, présidente du Whitehorse Aboriginal Women's Circle;
- Toni Blanchard, représentante des familles de FFADA2E+;
- Amanda Buffalo, représentante de la Liard Aboriginal Women's Society;
- Mae Bolton, représentante des Aînés.

Les membres d'office comprennent des représentants du gouvernement du Yukon, des organismes de femmes autochtones, du gouvernement du Canada et de la GRC du Yukon.

Nous tenons à remercier les anciennes membres du Comité consultatif du Yukon sur les FFADA2E+ pour le temps, l'énergie et le dévouement qu'elles ont consacrés aux travaux du Comité :

- Doris Anderson, ancienne présidente du Yukon Aboriginal Women's Council;
- Krista Reid, ancienne présidente du Whitehorse Aboriginal Women's Circle;
- Agnes Mills, représentante des Aînés;
- Shaun Ladue, représentant de la communauté 2ELGBTQIA+;
- Elaine Taylor, ancienne ministre responsable de la Direction de la condition féminine.





Message du Comité consultatif du Yukon

Nous sommes heureux de présenter aux Yukonnais et aux Yukonnaises le plan de mise en œuvre de Changer la donne pour défendre la dignité et la justice : la Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+.

Depuis que le Comité a entamé ses travaux sur les FFADA2E+, il a reconnu que l'ensemble du Yukon doit unir ses efforts pour que s'opère le changement systémique qui mettra fin à la tragédie des FFADA2E+. C'est avec cette vision et grâce au militantisme acharné et aux contributions des familles et des survivantes que nous avons publié la Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+ en 2020. Plus de 50 parties partageant cette vision ont signé la Déclaration sur les FFADA2E+ de notre territoire cette même année.

Aujourd'hui, la publication du plan de mise en œuvre est un pas important de plus vers l'avant. Lorsque nous avons publié la Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+, nous avons d'abord énoncé notre vision : des milieux de vie sains, sûrs et exempts de toute violence où les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones du Yukon sont respectées, appréciées pour ce qu'elles sont et traitées équitablement avec dignité et justice. Le plan de mise en œuvre est l'outil de gestion qui servira de guide pour aider les signataires, les contributeurs et les partenaires à concrétiser la vision de la Stratégie.

Nous avons organisé le plan de sorte qu'il intègre explicitement les quatre chemins de la Stratégie : le renforcement des liens et l'accompagnement; la sécurité et la justice communautaires; l'indépendance économique et l'éducation; et les actions de proximité et les responsabilités. En tant qu'outil de gestion, il fait état des étapes à franchir, des responsables de la mise en œuvre (selon les signataires de la Déclaration sur les FFADA2E+ de 2020), des propositions d'échéanciers et des facteurs de mise en œuvre. Les étapes à franchir et les échéanciers aideront pour leur part le Comité à assurer une certaine responsabilisation et à faire un suivi des progrès réalisés. Le plan comprend aussi des facteurs de mise en œuvre, qui consistent en un complément d'information et portent sur les travaux connexes en chantier et les recherches ou rapports auxquels les partenaires ou contributeurs pourront se référer dans les prochaines années.

Nous sommes reconnaissants envers les nombreux Yukonnais et Yukonnaises qui ont lutté jusqu'à présent pour opérer des changements réels en faveur des FFADA2E+ du Yukon. Nous avons bon espoir que le plan de mise en œuvre offrira aux partenaires, aux contributeurs et aux signataires de la Stratégie les outils dont ils ont besoin pour aller de l'avant. La Stratégie et le plan de mise en œuvre doivent être considérés comme des documents perpétuels, nécessitant de la souplesse pour répondre aux priorités et aux besoins évolutifs des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones, ainsi qu'aux efforts des partenaires et des contributeurs qui s'acharnent à endiguer la violence. Également, nous devons toujours avoir conscience de notre part de responsabilité dans ces travaux. D'ailleurs, le Comité se réunira au moins deux fois par an pour évaluer les progrès réalisés à l'égard des étapes à franchir.







Le travail que nous avons dû accomplir pour nous rendre où nous sommes aujourd'hui s'est avéré plus complexe que prévu. Or, notre volonté demeure inébranlable. Nous demandons encore une fois à la population yukonnaise de prendre cet engagement avec nous. La tragédie des FFADA2E+ au Canada et au Yukon sévit depuis trop longtemps. Inutile de se le cacher : le travail restant sera aussi difficile; plusieurs problèmes systémiques de longue date doivent être résolus. Toutefois, nous croyons sincèrement que la meilleure avenue pour réaliser la vision de la Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+ et apporter les changements systémiques nécessaires est la participation de l'ensemble de la population du Yukon – les gouvernements, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les citoyens. Nous devons, et pouvons, instaurer ces changements ensemble. Nous espérons que chaque Yukonnais et Yukonnaise pourra se reconnaître dans la Stratégie et réfléchir à une manière d'y prendre part.



Ann Maje Raider

Directrice générale, Liard Aboriginal Women's Society Coprésidente du Comité consultatif du Yukon



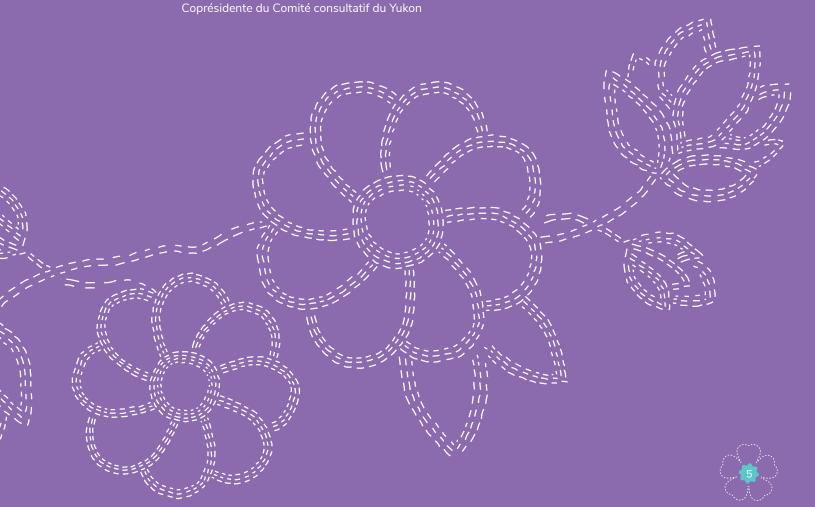
Doris Bill

Représentante des Premières Nations du Yukon Coprésidente du Comité consultatif du Yukon



Jeanie McLean

Vice-première ministre et ministre responsable de la Direction de la condition féminine et de l'équité des genres Gouvernement du Yukon



Stratégie sur les FFADA2E+

Vision

Des milieux de vie sains, sûrs et exempts de toute violence où les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones du Yukon sont respectées, valorisées et traitées équitablement avec dignité et justice.

Valeurs fondatrices

Culture, langue, spiritualité et attachement au territoire

Le rapport de l'Enquête nationale indique que « le droit à la culture comprend la capacité de pratiquer et de transmettre les traditions culturelles et la langue ainsi que les manières d'entrer en relation avec les autres et avec le territoire ». Basée sur le principe que les droits culturels sont des droits de la personne, la Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+ sera ancrée dans la culture, la langue et les initiatives axées sur le territoire des peuples autochtones. Nous invitons chaque communauté à interpréter et à mettre en œuvre cette Stratégie conformément à leurs propres lois, langues, enseignements sacrés, liens avec le territoire, protocoles culturels et systèmes de gouvernance.

Valeurs et principes des Premières Nations du Yukon et d'autres peuples autochtones

Chaque Première Nation du Yukon est guidée par son propre ensemble de valeurs. La bienveillance, l'amour, le respect, l'équilibre et l'harmonie ne sont que quelques-unes des valeurs mises de l'avant dans les relations entre les peuples autochtones et le territoire. L'acquisition de visions communes et uniques des valeurs parmi les peuples autochtones et la population yukonnaise est un aspect fondamental de la conception et de la mise en œuvre de cette Stratégie.

Vérité et réconciliation

Les partenaires, dont les gouvernements, les organismes, les organismes de femmes autochtones et les familles des FFADA2E+, sont prêts à se coaliser afin de restaurer la sécurité, la justice, la dignité et l'égalité pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones au Yukon. La planification et la mise en œuvre conjointes feront avancer la vérité et la réconciliation entre les citoyens autochtones et allochtones en répondant aux 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

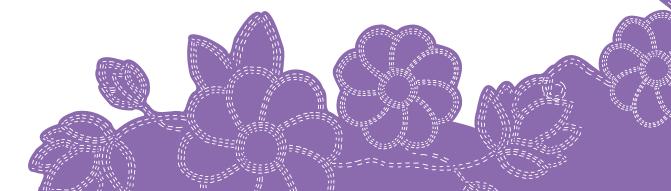
Autodétermination

À l'instar des autres Canadiens, les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones ont droit à la vie, à la liberté et à la sécurité. La Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+ restaurera, respectera et mettra de l'avant le principe d'autodétermination.

Autonomie gouvernementale autochtone

Des 14 Premières Nations du Yukon, 11 ont une entente définitive sur les revendications territoriales et une entente sur l'autonomie gouvernementale et 3 ont une autre structure de gouvernance sans entente. La Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+ reconnaît la compétence de tous les gouvernements des Premières Nations et proposera des possibilités de collaboration intergouvernementale qui respectent la structure de gouvernance de chaque communauté.





Buts

- Mettre en œuvre des mesures coordonnées et efficaces de prévention, d'intervention et d'urgence contre la violence partout au Yukon pour contribuer à l'avènement de milieux de vie plus sûrs et plus sains pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones.
- Mettre un terme à la violence contre tous les Autochtones au Yukon et, plus particulièrement celle touchant les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+.
- Renforcer l'indépendance économique des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones.
- Sensibiliser et mobiliser le public sur la nécessité de mettre un terme à la violence contre les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones.

Principes de mise en œuvre

Inclusivité et interdépendance

La Stratégie reconnaît que sa mise en œuvre exigera des efforts coordonnés de la part de tous les gouvernements, les organismes non gouvernementaux, le secteur privé et la population yukonnaise. Les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ qui sont atteintes de troubles du spectre de l'alcoolisation fœtale (TSAF) ou d'un autre handicap seront pleinement intégrées et prises en compte.

Équité et égalité

Les injustices et les inégalités sociales perpétuent la violence. La mise en œuvre de cette Stratégie recensera et abordera les différentes formes de racisme, de sexisme, de discrimination et de préjugés pour améliorer la justice, l'égalité et l'équité au sein de la population yukonnaise.

Durabilité

Pour intégrer ces changements à long terme, les partenaires doivent s'investir ensemble dans l'évolution des systèmes, l'amélioration des services, l'injection de financements pluriannuels complets et l'émergence de prestataires de services autochtones et yukonnais dans tous les domaines pertinents.

Responsabilité

Toutes les personnes qui ont contribué à la conception et à la mise en œuvre de cette Stratégie doivent se tenir elles-mêmes et les unes les autres pour responsables des engagements qu'elles ont pris en vue de piloter ou de mener conjointement les plans d'action établis dans leurs domaines respectifs.





Mesures prioritaires

En 2022, le Comité consultatif du Yukon a publié 12 mesures prioritaires en vertu de la Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+. Le Comité a priorisé ces mesures parce qu'elles représentent les travaux essentiels et urgents que les signataires doivent entamer immédiatement. Ces mesures ont été intégrées au plan de mise en œuvre et y sont mentionnées tout au long. En voici un résumé.

Mesures prioritaires

- 1. Commémoration
- 2. Infrastructure et programmes axés sur le territoire
- 3. Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones
- 4. Évaluations de la sécurité communautaire, conception et mise en œuvre de plans de sécurité communautaire
- 5. Renforcement des programmes d'intervention contre les agressions et la violence à caractère sexuel
- 6. Projets d'extraction de ressources et de grandes infrastructures
- 7. Logements sûrs et vie à l'abri de la pauvreté
- 8. Organismes de femmes autochtones
- 9. Cadre de responsabilisation de la Stratégie
- 10. Fonds en fiducie pour les FFADA2E+
- 11. Transport et communication
- 12. Mobilisation des hommes et des garçons dans la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles







Plan de mise en œuvre

Quatre chemins pour changer la donne

Chemin 1: Renforcement des liens et accompagnement

Chemin 2 : Sécurité et justice communautaires

Chemin 3 : Indépendance économique et éducation

Chemin 4 : Actions de proximité et responsabilités



Chemin 1: Renforcement des liens et accompagnement

Selon l'Enquête nationale, le traumatisme historique, multigénérationnel et intergénérationnel est l'un des quatre facteurs contribuant à la violence. Les familles yukonnaises des FFADA2E+ font depuis longtemps écho à ces facteurs et au besoin de trouver et d'éliminer les sources de traumatismes, qu'ils soient nouveaux ou non. Les efforts constants pour améliorer les relations en vue de favoriser l'accès à la justice, au rétablissement et à la guérison sont optimaux lorsqu'ils sont conçus par et pour les Autochtones en collaboration avec les partenaires.



1.1 Participation et accompagnement des familles des FFADA2E+ et des survivantes

Les familles doivent rester au cœur du processus visant à « changer la donne ». Pour ce faire, il faut continuer de les soutenir et de les mobiliser, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de cette Stratégie.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
1.1.a.	Établissement d'un réseau et d'un système interorganismes qui accompagnera les familles touchées et les survivantes	Organismes de femmes autochtones	Créer un registre de familles touchées et de survivantes pour garantir leur participation à la mise en œuvre de la Stratégie Établir un réseau de services de défense et de soutien pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+autochtones	Année 1 à 5* Année 1 à 15
			Conclure un protocole d'entente avec la Colombie-Britannique, les Territoires du Nord-Ouest et l'Alaska	Année 1 à 5
			Rédiger un document de protocole encadrant une intervention d'urgence coordonnée pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones	Année 1 à 5

Facteurs de mise en œuvre

- Gestion des renseignements du registre conformément aux principes de PCAP® (propriété, contrôle, accès et possession) sur la collecte de données.
- 2. Loi sur les personnes disparues du Yukon (2017)

^{*}année 1 = 2023

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
1.1.b.	Hommage au FFADA2E+	Organismes de femmes autochtones	Créer un album souvenir public et un arbre généalogique des FFADA2E+ Sélectionner les monuments à établir	Année 1 à 5 Année 1 à 5
			Ériger des monuments de FFADA2E+ à différents endroits au Yukon	Année 5 à 10
		Organismes de femmes autochtones Gouvernement du Yukon Gouvernements des Premières Nations du Yukon Gendarmerie royale du Canada (GRC)	Tenir des réunions familiales avec les responsables et la GRC	Année 1 à 15

Facteurs de mise en œuvre

1. Journée nationale de sensibilisation à la situation des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones disparues et assassinées (5 mai) et journée des Sœurs par l'esprit (4 octobre)



Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
1.1.c.	Création d'un espace pour les jeunes autochtones et yukonnais et priorisation de ces derniers dans la lutte contre la violence au sein de la société yukonnaise	Comité consultatif du Yukon	Inviter des groupes jeunesse du Yukon à devenir signataires de la Stratégie	Année 1
		Comité consultatif du Yukon Groupes jeunesse signataires	Organiser une table ronde de mobilisation pour cerner les besoins des jeunes et les possibilités de partenariats pour éradiquer la violence contre les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones	Année 1 à 5
		Gouvernement du Yukon	Incorporer le programme jeunesse pour la dignité dans les fréquentations au programme d'éducation du gouvernement du Yukon	Année 1 à 5

- 1. Parmi les groupes jeunesse du Yukon, citons la Youth of Today Society, BGC Yukon et les conseils jeunesse des Premières Nations du Yukon
- 2. Stratégie jeunesse terriotriale (2023)

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
1.1.d.	Programmes de soutien pour les hommes et les garçons désirant mettre fin à la violence	Comité consultatif du Yukon	Inviter les groupes d'hommes et de garçons voulant mettre fin à la violence à devenir signataires de la Stratégie	Année 1

Facteurs de mise en œuvre

1. Conseil des Premières Nations du Yukon : programme de prévention de la violence des Premières Nations du Yukon

1.2 Commémoration Mesure prioritaire n° 1

Le Yukon se souvient des vies perdues et des vies bouleversées en raison de la violence infligée aux femmes, aux filles et aux personnes bispirituelles+ autochtones. En plus de commémorer les FFADA2E+ yukonnaises ou ayant des liens avec des familles yukonnaises, le territoire leur rendra hommage en participant à la restauration des sépultures (clôtures, stèles, etc.).

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
1.2.a.	Restauration et commémoration des sépultures des FFADA2E+	Comité consultatif du Yukon	Inviter le Bureau du coroner du Yukon à devenir signataire de la Stratégie	Année 1 à 5
	sepultures des ITADAZET	Gouvernement du Yukon Gouvernement du Canada	Établir un programme et un fonds de restauration et de commémoration pour les familles	Année 1 à 5*
			Offrir des services de counseling et des mesures de soutien dédiés aux familles des FFADA2E+	Année 1 à 15

^{*} Mis à jour depuis la publication des mesures prioritaires.



Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
1.2.b.	Réclamation des sites des pensionnats par les Premières Nations et restauration des sépultures,	Comité consultatif du Yukon	Inviter le groupe de travail sur les enfants disparus des pensionnats du Yukon* à devenir signataire de la Stratégie	Année 1
	des clôtures et des stèles.		Offrir des services de counseling et des mesures de soutien dédiés aux familles bouleversées par les tombes anonymes	Année 1 à 5
			Rassembler les dossiers des pensionnats, du gouvernement et de l'Église	Année 1 à 5
			Établir une base de données sur les pensionnats	Année 1 à 15

- 1. Prise en compte du rôle de l'interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes et les sépultures anonymes en lien avec les pensionnats
- 2. Liens vers l'objectif 2.7 du plan de mise en œuvre « Mise à jour du registre des FFADA2E+ »**
- * Auparavant nommé le comité de Chooutla.
- ** Mis à jour depuis la publication des mesures prioritaires.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
1.2.c.	.c. Base de données sur les pensionnats des Premières Nations du Yukon	Organismes de femmes autochtones Gouvernement du Yukon Gouvernement du Canada	Rassembler les dossiers des pensionnats, du gouvernement et de l'Église	Année 1 à 5
		Organismes de femmes autochtones Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Établir une base de données sur les pensionnats	Année 1 à 15

- 1. Prise en compte du rôle de l'interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes et les sépultures anonymes en lien avec les pensionnats
- 2. Groupe de travail sur les enfants disparus des pensionnats du Yukon
- * Mis à jour depuis la publication des mesures prioritaires.



1.3 Renforcement de l'identité et des liens autochtones

Reconnaître et multiplier les actions qui renforcent l'attachement à la terre, à la langue, à la culture, à la spiritualité et aux modes de vie traditionnels.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
1.3.a.	Multiplication des occasions pour les familles et les femmes autochtones de renouer avec leurs cultures et leurs communautés autochtones	Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Organiser des rassemblements communautaires pour promouvoir la sensibilisation communautaire et pour célébrer et renforcer les liens familiaux et communautaires	Année 1 à 5
		Organismes de femmes autochtones	Établir des services spécialisés, fondés sur des protocoles culturels, pour la réunification des familles et l'intégration communautaire	Année 1 à 15
		Gouvernement du Yukon Gouvernement du Canada	Offrir un financement adéquat aux gouvernements des Premières Nations et aux organismes de femmes autochtones	Année 1 à 15

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
1.3.b.	Soutien à l'éducation des enfants et des jeunes des Premières Nations selon leur culture, le savoir traditionnel, les langues autochtones, les méthodes d'enseignement des Premières Nations et les expériences vécues	Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Établir des mesures de soutien et des services spécialisés pour que les enfants des Premières Nations puissent accéder à des programmes fondés sur la culture	Année 1 à 15
		odes d'enseignement Premières Nations et les Gouvernement du Yukon	Créer une politique et des mandats à l'appui d'initiatives dirigées par des Premières Nations en matière de conservation et d'intendance environnementale appuyées sur des connaissances traditionnelles	Année 1 à 15
			Établir des politiques d'éducation qui permettent aux élèves des Premières Nations d'obtenir des crédits pour des activités culturelles parascolaires	Année 1 à 15
			Offrir des services d'aide à l'éducation aux éducateurs des Premières Nations et aux Premières Nations dans les écoles du Yukon	Année 1 à 15
			Développer le programme d'études du Yukon de sorte qu'il soit centré sur le Yukon et inspiré de normes et d'expériences des Premières Nations du Yukon, en tenant compte des répercussions intergénérationnelles des pensionnats sur les cultures et les coutumes des Premières Nations	Année 1 à 15



Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
			Incorporer au programme d'études du Yukon l'enseignement de l'histoire et des conséquences des pensionnats	Année 1 à 15

- 1. Ensemble du personnel d'éducation du Yukon (de la petite enfance à l'université)
- 2. Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon
- 3. Commission scolaire des Premières Nations du Yukon
- 4. Université du Yukon
- 5. Ententes sur l'autonomie gouvernementale des Premières Nations du Yukon : compétence des Premières Nations du Yukon en matière d'éducation

1.4 Services locaux de soutien en santé mentale

Proposer des services de soutien en santé mentale de proximité, culturellement significatifs, ou améliorer les dispositifs existants, afin d'accompagner les victimes de violence, les auteurs d'actes de violence, les enfants qui assistent à des actes de violence, les victimes d'agressions sexuelles ainsi que d'autres membres de la famille et de la communauté. Proposer des options accessibles, adaptées et pilotées à l'échelle locale en matière de désintoxication, de traitement, de soins de suivi, de guérison et de rétablissement.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
1.4.a.	Élargissement et amélioration de l'accès aux services de soutien en santé mentale fondés sur la culture	Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Offrir des services de counseling spécialisés en santé mentale aux personnes et aux familles dans les communautés des Premières Nations	Année 1 à 15
		Gouvernements des Premières Nations du Yukon Gouvernement du Yukon Gouvernement du Canada	Offrir des possibilités de formation et d'avancement professionnel pour accroître le nombre de conseillers issus des Premières Nations	Année 1 à 15
			Créer une stratégie de bien-être culturel des Premières Nations du Yukon	Année 1 à 5
			Établir un centre autochtone de bien- être culturel au Yukon chargé d'offrir des mesures de soutien et des services dédiés aux personnes, aux familles et aux communautés des Premières Nations	Année 5 à 10

- 1. Ententes sur l'autonomie gouvernementale des Premières Nations du Yukon : compétence des Premières Nations du Yukon en matière de santé et de justice
- 2. Gouvernement du Yukon : La population d'abord Rapport final de l'examen approfondi des programmes et services sociaux et de santé du Yukon (2020)



Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
1.4.b.	Soutien de stratégies visant à modifier les comportements violents des agresseurs masculins	Organismes de femmes autochtones Gouvernement du Yukon Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Mettre en place des programmes, des mesures de soutien et des services de counseling culturellement significatifs dédiés aux agresseurs masculins qui perpétuent la violence envers les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones	Année 1 à 15

- 1. Groupes d'hommes autochtones qui deviennent signataires de la Stratégie
- 2. Examen de l'utilité et de l'efficacité des rapports Gladue, du Tribunal communautaire du mieux-être du Yukon et du Tribunal avec option d'atténuation de la peine pour violence familiale

1.5 Infrastructures et programmes axés sur la communauté et le territoire Mesure prioritaire n° 2

Investir dans des infrastructures et des programmes axés sur la communauté et le territoire pour assurer notamment la prestation de services de soins de suivi et la création d'installations et de camps permettant de veiller à ce que des options adaptées aux priorités locales soient proposées.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
1.5.a.	Guérison axée sur le territoire et centres de rétablissement partout au Yukon	Gouvernements des Premières Nations du Yukon* Gouvernement du Yukon Gouvernement du Canada	Organiser un sommet sur la guérison axée sur le territoire Établir une stratégie de santé axée sur le territoire	Année 1 à 5 Année 1 à 5
			Rédiger un rapport et des recommandations : infrastructure et plan d'immobilisations	Année 1 à 15

^{*} Mis à jour depuis la publication des mesures prioritaires.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
1.5.b.	Camps permanents axés sur le territoire partout au Yukon	Gouvernements des Premières Nations du Yukon Gouvernement du Yukon Gouvernement du Canada	Mettre sur pied un comité de planification des camps axés sur le territoire composé de professionnels, d'Aînés, de leaders et de jeunes Élaborer une stratégie globale inspirée des pratiques exemplaires des Premières Nations du Yukon Établir des camps axés sur le territoire	Année 1 à 5 Année 1 à 5 Année 5 à 15

- 1. Pratiques exemplaires des Premières Nations du Yukon : camps culturels des tantes et des oncles
- Ententes sur l'autonomie gouvernementale des Premières Nations du Yukon : négociations des programmes et des services (article 17)
- Ententes sur l'autonomie gouvernementale des Premières Nations du Yukon : compétence des Premières Nations du Yukon en matière de justice (articles 13.3.17 et 13.6.0)*
- Camps, mesures de soutien et programmes axés sur le territoire pour les jeunes autochtones*

^{*} Mis à jour depuis la publication des mesures prioritaires.



1.6 Enfants et familles autochtones

Améliorer et élargir les soutiens culturellement adaptés qui sont proposés aux familles autochtones de manière à ce que les enfants autochtones grandissent en toute sécurité, avec l'amour de leur famille et de leur communauté.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
autoch avec le comm	Aide permettant aux enfants autochtones de renouer avec leur famille et leur communauté des Premières Nations et d'y grandir	Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Déterminer les besoins des parents et des enfants des Premières Nations afin d'orienter les programmes et les services de soutien Organiser des cérémonies de retour à la maison	Année 1 à 5 Année 1 à 15
			Encourager chaque Première Nation à établir une procédure communautaire pour aider les familles et les enfants séparés à se retrouver	Année 1 à 15
		Gouvernement du Yukon	Surveiller et déclarer les progrès de la mise en œuvre de la Loi sur les services à l'enfance et à la famille de 2022 afin d'éliminer la violence faite aux enfants autochtones sous garde	Année 1 à 15

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
1.6.b.	Prestation de programmes et de services fondés sur la culture pour favoriser l'épanouissement des cellules familiales des	Comité consultatif du Yukon	Inviter la Commission scolaire des Premières Nations et la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon à devenir signataires de la Stratégie	Année 1
	Premières Nations	Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Déterminer les besoins en counseling des familles	Année 1 à 5
			Établir des programmes pour la famille offerts par la communauté	Année 5 à 15
	Gouvernements des Premières Nations du Yukon Gouvernement du Yukon	Établir des services de counseling et de thérapie spécialisés fondés sur les langues et les cultures des Premières Nations du Yukon	Année 1 à 5	

- 1. Principe de Jordan
- 2. Skookum Jim Friendship Centre: le programme Traditional Parenting
- 3. Programme « familles en santé »
- 4. Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon : programme d'éducation de la petite enfance



1.7 Améliorations des programmes et des services liés à la santé et aux services sociaux

Travailler avec les partenaires pour mettre en œuvre comme il se doit La population d'abord, le rapport définitif issu de l'examen approfondi du système de santé et de services sociaux du Yukon (2020).

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
1.7.a.	Invitation et inclusion de représentantes d'organismes de femmes autochtones dans le cadre de la mise	Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Militer et prendre des mesures pour que les organismes de femmes autochtones soient inclus dans la mise en œuvre de La population d'abord	Année 1 à 3
	en œuvre de La population d'abord par le gouvernement du Yukon	Organismes de femmes autochtones	Tenir des consultations désignées avec des organismes de femmes autochtones pour recommander des priorités	Année 1 à 3

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
1.7.b.	Mise en œuvre d'améliorations dans les	Comité consultatif du Yukon	Inviter le Bureau de l'ombudsman du Yukon à devenir signataire de la Stratégie	Année 1
	systèmes du gouvernement du Yukon afin d'améliorer les programmes et les services de santé pour les personnes, les familles et les communautés des Premières Nations	Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Élaborer une politique conjointe et concevoir un modèle pour le transfert de la responsabilité de la prestation de programmes et de services de santé et de protection de l'enfance dans les communautés des Premières Nations	Année 1 à 3
	Nations	Organismes de femmes autochtones Gouvernement du Yukon	Établir et mettre en œuvre une stratégie territoriale afin d'éradiquer le racisme dans tous les gouvernements	Année 1 à 5
		Gouvernement du Yukon	Imposer une séance d'information culturelle sur les Premières Nations à tous les fonctionnaires	Année 1 à 15
		Organismes de femmes autochtones	Work with the Office of the Yukon Ombudsman to develop an Indigenous- focused campaign to improve access to services.	Année 1 à 5
			Collaborer avec le Bureau de l'ombudsman du Yukon pour promouvoir des politiques et des pratiques favorisant la sensibilisation aux cultures afin d'appuyer des services adaptés pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones	Année 1 à 5

Facteurs de mise en œuvre

 Compréhension des pratiques exemplaires à adopter pour atteindre cet objectif, comme les protocoles, les ententes et les détachements intergouvernementaux (ex. le poste d'agent de liaison de l'enfance et de la famille de la Première Nation des Kwanlin Dün)



Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
1.7.c.	Multiplication et amélioration des services médicaux et des services de santé	Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Offrir des programmes, des mesures de soutien et des services de médecine traditionnelle	Année 1 à 15
	(traditionnels autochtones et occidentaux) dans les communautés rurales		Créer une stratégie de cogestion de la santé communautaire pour les Premières Nations du Yukon	Année 1 à 5
			Implement the Yukon First Nations community health co-management strategy.	Année 5 à 10
		Gouvernement du Yukon	Offrir des mesures incitatives aux études et à l'emploi afin d'accroître les ressources en santé des Premières Nations	Année 1 à 15
			Établir un pavillon des Premières Nations du Yukon afin de répondre aux besoins des familles des Premières Nations en matière de soins de santé à Whitehorse	Année 1 à 5
			Offrir des services médicaux et des services de santé dans toutes les localités rurales	Année 1 à 15

1. La population d'abord : Rapport final de l'examen approfondi des programmes et services sociaux et de santé du Yukon (2020)

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
1.7.d.	1.7.d. Création et amélioration de systèmes s'attaquant à l'urgence de santé publique liée à l'usage de substances psychoactives et aidant les personnes autochtones à obtenir des traitements de désintoxication (drogue et alcool) ainsi que des mesures de soutien de la santé et du bien-être culturellement adaptés	Gouvernements des Premières Nations du Yukon Gouvernement du Yukon Gouvernement du Canada GRC	Élaborer une stratégie conjointe de lutte contre les dépendances qui soit inclusive des jeunes pour combattre et éradiquer le trafic de stupéfiants et l'urgence de santé publique liée à l'usage de substances au Yukon	Année 1 à 3
		Gouvernement du Yukon	Examiner, en consultation les localités, les sites de consommation supervisée et les programmes et services d'approvisionnement sûr dans les localités urbaines et rurales	Année 1 à 5
		Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Militer pour des changements législatifs afin d'améliorer les facteurs pris en compte dans la détermination de la peine pour usage, possession et trafic de stupéfiants	Année 1 à 5
			Établir des politiques des Premières Nations pour soutenir les personnes autochtones souhaitant arrêter l'usage de substances et suivre des traitements	Année 1 à 5

- 1. Pratiques exemplaires : Sarah's House de la Première Nation des Kwanlin Dün
- 2. Modèle portugais de politique en matière de drogues (2021) : 20 years of Portuguese drug policy developments, challenges and the quest for human rights
- 3. Stratégie jeunesse territoriale (2023)



1.8 Accords internationaux sur les droits de la personne Mesure prioritaire n° 3

Envisager la possibilité d'appliquer la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA) dans le contexte des ententes définitives du Yukon, des autres traités modernes et des relations en constante évolution qui existent avec les gouvernements des Premières Nations qui n'ont pas signé d'entente.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
1.8.a.	Mise en valeur des voix et des perspectives des familles des FFADA2E+ et des survivantes dans l'application de la DNUDPA	autochtones Gouvernement du Yukon Gouvernement du Canada	Obtenir un financement gouvernemental pour appuyer la participation des familles des FFADA2E+ et des survivantes aux consultations sur l'application de la DNUDPA	Année 1
	aux traités modernes, aux lois et aux relations qui se répercutent sur leur vie	Nations, région du Yukon	Établir un forum consacré à la consultation des femmes autochtones pour étudier la DNUDPA dans un contexte autochtone féminin	Année 1
			Élaborer des recommandations pour veiller à ce que la DNUDPA respecte les valeurs et les principes et mette en œuvre les objectifs des conventions des Nations Unies relatives aux droits de l'enfant, aux droits des personnes handicapées et à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes	Année 1 à 5



^{1.} Processus de consultation fédéral pour la mise en œuvre de la Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, L.C. 2021, ch. 14 : plan d'action à achever d'ici juin 2023



2.1 Évaluations de la sécurité communautaire, conception et mise en œuvre de plans de sécurité communautaire Mesure prioritaire n° 4

Mener des évaluations de la sécurité communautaire conçues par les collectivités pour recenser les facteurs favorisant la perpétuation de la violence et des conditions d'insécurité dans chaque communauté. Concevoir et mettre en œuvre des plans de sécurité communautaire qui permettent de supprimer ces facteurs et d'améliorer ces conditions.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
2.1.a.	Tenue d'évaluations communautaires dans les 14 communautés des Premières Nations du Yukon	Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Réaliser les évaluations communautaires requises Achever les évaluations communautaires Préparer un rapport sommaire des évaluations communautaires et des aménagements recommandés pour améliorer la sécurité publique	Année 1 Année 1 à 5 Année 5

Facteurs de mise en œuvre

- 1. Gouvernement du Yukon : programme de sécurité civile (2022)
- 2. Gouvernement du Canada: Initiative en matière de planification de la sécurité des collectivités autochtones (2010)

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
2.1.b.	Financement à long terme des initiatives de sécurité communautaire	Tous les gouvernements	Créer un modèle de financement à frais partagés pour les initiatives de sécurité communautaire	Année 1 à 5

- 1. Ententes sur l'autonomie gouvernementale des Premières Nations du Yukon : compétence des Premières Nations du Yukon en matière de justice (articles 13.3.17 et 13.6.0)*
- * Mis à jour depuis la publication des mesures prioritaires.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
2.1.c.	Réseaux communautaires pour renforcer la sécurité publique	Organismes de femmes autochtones Gouvernement du Yukon	Créer une campagne de sécurité pour l'ensemble du Yukon Offrir des ateliers et des trousses d'outils sur la sécurité	Année 1 à 5 Année 1 à 5
			Former des équipes d'aide en cas de crise et des services 911 dans toutes les localités yukonnaises	Année 1 à 5
			Mettre en œuvre un programme de bulletin communautaire dans l'ensemble du territoire	Année 1 à 5



2.2 Évaluation du document Terrain d'entente

Le document Terrain d'entente – Évaluation des services de police du Yukon (2010) est le rapport final d'un examen portant principalement sur la GRC au Yukon. L'évaluation de ce document devrait permettre de déterminer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations et de recenser les nouveaux besoins.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
2.2.a.	Évaluation de la mise en œuvre des recommandations de Terrain d'entente (2010) qui appuient les objectifs de la Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+ afin de cerner les lacunes et les besoins émergents	Organismes de femmes autochtones	Recueillir les recommandations des femmes et des personnes bispirituelles+ autochtones concernant les prochaines étapes	Année 1
		Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Créer des ressources dédiées et offrir la chance aux femmes, aux jeunes et aux personnes bispirituelles+ autochtones de participer à l'évaluation des recommandations de Terrain d'entente	Année 1
		Gouvernement du Yukon GRC	Produire un rapport sur les besoins émergents pour soutenir les familles des FFADA2E+	Année 1 à 5
		Gouvernement du Canada	Offrir des ressources financières permanentes aux organismes de femmes afin qu'elles mettent en œuvre des initiatives de programme	Année 1 à 15

- 1. Recommandation 3.2 de Terrain d'entente : Élaborer un cadre de formation et de perfectionnement pour les membres de la GRC qui offrent des services de police au Yukon
- 2. Recommandation 4.1 de Terrain d'entente : Former un groupe de travail interorganismes qui élaborera un cadre complet d'intervention en cas de violence familiale et d'agressions à caractère sexuel
- 3. Consultation publique du gouvernement du Yukon, du Conseil des Premières Nations du Yukon et de la GRC concernant l'examen de Terrain d'entente (2022)
- 4. Protocole Together for Justice de la Liard Aboriginal Women's Society et de la GRC (2013) et protocole Together for Safety des organismes de femmes de Whitehorse et de la GRC (2012-2013)
- 5. Inviter l'équipe d'intervention en cas d'agression à caractère sexuel (SART) à se prononcer sur les recommandations



2.3 Justice réparatrice

Améliorer les options de justice réparatrice et la coordination de cette dernière pour les jeunes et les adultes des localités du Yukon en mettant l'accent sur la sécurité et la dignité des victimes.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
2.3.a.	a. Croissance du nombre de programmes, de mesures de soutien et de services de justice réparatrice culturellement adaptés pour les femmes, les jeunes et les personnes bispirituelles+ autochtones partout au Yukon	Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Mettre sur pied des programmes et des services de justice réparatrice offerts par la communauté, notamment : Ia médiation familiale; Ia résolution de conflits communautaire; des conférences avec des groupes de familles (protection de l'enfance) et des groupes de discussion sur les répercussions sur les victimes, la médiation entre la victime et le délinquant, et des cercles de détermination de la peine dans le contexte du droit pénal	Année 1 à 5
		Organismes de femmes autochtones	Établir des lignes directrices de politique des Premières Nations du Yukon afin de protéger la sécurité et de la dignité des femmes, des jeunes et des personnes bispirituelles+ autochtones au sein des divers processus de justice réparatrice	Année 1 à 15
		Gouvernement du Yukon Gouvernement du Canada	Offrir un financement de base pour l'établissement, la stabilisation et la prestation de programmes, de mesures de soutien et de services communautaires de justice réparatrice	Année 1 à 15
		Gouvernement du Yukon	Financer des conférences ou des rassemblements annuels de justice réparatrice pour faire la promotion et l'échange de pratiques exemplaires	Année 1 à 15

Facteurs de mise en œuvre

1. Ententes sur l'autonomie gouvernementale des Premières Nations du Yukon : compétence des Premières Nations du Yukon en matière de justice (articles 13.3.17 et 13.6.04)



2.4 Centre correctionnel de Whitehorse et services de justice communautaire

Nouer un partenariat avec le Centre correctionnel de Whitehorse et le ministère de la Justice pour améliorer les programmes, les services et les mesures de soutien destinés aux personnes détenues autochtones et accompagner leur réintégration dans la société en se concentrant sur le respect de la sécurité et de la dignité des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
2.4.a.	Amélioration des programmes, des mesures de soutien et des services institutionnels pour les	Organismes de femmes autochtones	Réaliser une évaluation des besoins avec la contribution de femmes, de jeunes et de personnes bispirituelles+ autochtones incarcérées ou ayant déjà été incarcérées	Année 1 à 5
	femmes, les jeunes et les personnes bispirituelles+ autochtones incarcérées	Organismes de femmes autochtones Gouvernements des Premières Nations Gouvernement du Yukon	Examiner l'établissement de détention, l'unité résidentielle de transition pour les femmes détenues et les politiques associées Formuler des recommandations pour répondre aux besoins et assurer la sécurité des femmes, des jeunes et des personnes bispirituelles+ autochtones incarcérées	Année 1 à 5 Année 1 à 5
			Établir des mesures de soutien aux politiques et aux programmes autochtones afin d'offrir des programmes, des mesures de soutien et des services internes qui tiennent compte des facteurs de réinsertion sociale et qui sont dédiés aux femmes, aux jeunes et aux personnes bispirituelles+ autochtones	Année 5 à 10

- 1. Ententes sur l'autonomie gouvernementale des Premières Nations du Yukon : compétence des Premières Nations du Yukon en matière de justice (articles 13.3.17 et 13.6.0)
- 2. Conseil des Premières Nations du Yukon : programmes de réinsertion et d'assistance parajudiciaire aux Autochtones
- 3. Rapport du vérificateur général du Canada à l'Assemblée législative du Yukon (2015) : Les services correctionnels au Yukon Ministère de la Justice

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
2.4.b.	Amélioration de l'administration de la justice et de l'accès à la justice pour les femmes, les enfants et les personnes bispirituelles+ autochtones	Organismes de femmes autochtones Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Réaliser une analyse des lacunes en matière de justice afin de formuler des recommandations de changements institutionnels et de besoins de programmes et services	Année 1 à 2
		Tous les gouvernements	Établir des services de défense et de soutien exclusifs pour les femmes, les enfants et les personnes bispirituelles+ autochtones	Année 2 à 5



Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
			Mettre sur pied des services juridiques exclusifs pour les femmes, les enfants et les personnes bispirituelles+ autochtones (protection de l'enfance, victimes de violence) lors des procédures judiciaires	Année 2 à 5
			Offrir des services de counseling et de défense dédiés aux enfants victimes de violence à caractère sexuel (se rapporte aux objectifs 2.5 et 2.6 du plan de mise en œuvre)	Année 2 à 5
			Évaluer les principes de détermination de la peine et des décisions judiciaires tenant compte des rapports Gladue pour cerner les cas fructueux et les exigences pour améliorer la sécurité des victimes de violence (individus et collectivités)	Année 2 à 5
			Envisager l'établissement d'un centre d'appui aux enfants et aux jeunes victimes de violence à caractère sexuel	Année 10 à 15

- 1. Modèles de centre d'appui aux enfants et aux jeunes à guichet unique pour épauler les femmes et les enfants autochtones victimes de violence
- 2. Plan d'action national pour les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones disparues et assassinées (2021) : Mettre fin à la violence contre les femmes, les filles et les personnes 2ELGBTQQIA+ autochtones
- 3. Parmi les modèles de centre d'appui aux enfants et aux jeunes, citons The Treehouse à Vancouver et le Zebra Centre à Edmonton.

2.5 Intervention en cas d'agression et de violence à caractère sexuel Mesure prioritaire n° 5

Améliorer les services d'accompagnement d'urgence, axés sur les victimes, pour les personnes ayant subi des violences fondées sur le genre ou des agressions ou à caractère sexuel.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
2.5.a.	Établissement de mesures de soutien, de programmes et de services d'intervention en cas de crise axés sur les victimes et conçus par les Autochtones	Tous les gouvernements	Créer une stratégie d'intervention en cas de crise axée sur les victimes : inventaire et analyse des lacunes Assurer la représentation autochtone au sein de l'équipe d'intervention en cas d'agression à caractère sexuel Offrir les services de l'équipe d'intervention en cas d'agression à caractère sexuel en milieu rural	Année 1 à 5 Année 1 à 5 Année 1 à 5

- 1. Application et accessibilité du programme Kits on lce : examens médico-légaux pour les victimes d'agression à caractère sexuel
- 2. Pratiques exemplaires pour le soutien communautaire aux victimes dirigé par des Autochtones



2.6 Programmes de prévention de la violence et d'intervention Mesure prioritaire n° 5

Revoir les services et les programmes de prévention de la violence et d'intervention en cas de violence ainsi que les programmes de financement connexes au Yukon afin d'améliorer leur viabilité et de renforcer les résultats positifs obtenus tout en les adaptant aux besoins des Premières Nations.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
2.6.a.	Transformation de la prestation des programmes et des services d'intervention gouvernementaux afin d'éradiquer le traitement préjudiciable des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones et de leur famille	Organismes de femmes autochtones Gouvernement du Yukon Gouvernement du Canada	Établir une politique de tolérance zéro en matière de discrimination Offrir des programmes de formation sur la diversité culturelle aux services de la protection de l'enfance, aux services de santé, aux services sociaux et aux services de justice Mener des campagnes médiatiques pour promouvoir des relations culturelles saines	Année 1 à 15 Année 1 à 15 Année 1 à 15

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
2.6.b.	Mesures de soutien, programmes et services communautaires des	Organismes de femmes autochtones Tous les gouvernements	Évaluer les programmes et les services de prévention et d'intervention, et les niveaux de financement actuels partout au Yukon	Année 1 à 5
	Premières Nations pour la prévention de la violence		Rédiger un rapport sommaire et des recommandations	Année 1 à 5
			Créer un guide sur les programmes et les services de prévention de la violence conjugale afin d'orienter le financement et la prestation de ces programmes et services aux femmes, aux enfants, aux personnes bispirituelles et aux familles autochtones	Année 1 à 5
			Concevoir des programmes de prévention de la violence familiale centrés sur les enfants et les jeunes	Année 1 à 5
			Mettre en place une représentation juridique pour les victimes de violence	Année 1 à 5

- 1. Leçons tirées du projet Yukon Advocate Case Review
- Gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux : Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe (2022). Pilier
 4 : mise en œuvre d'approches dirigées par les Autochtones*



^{*} Mis à jour depuis la publication des mesures prioritaires.

2.7 Mise à jour du registre des FFADA2E+

Mettre à jour le registre des FFADA2E+ à l'aide de renseignements à jour et intégrer les personnes qui n'avaient pas été incluses dans le projet de recherche initial de l'initiative Yukon Sisters in Spirit. Créer un registre des personnes autochtones disparues et assassinées en plus du registre des FFADA2E+.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
2.7.a.	Registre exact des personnes autochtones	Gouvernement du Yukon Gouvernement du Canada	Offrir des ressources financières exclusives	Année 1 à 5
	disparues et assassinées		Offrir une aide financière continue pour un entrepôt et une base de données numériques garantissant un soutien technique, l'accessibilité, la protection des renseignements personnels et la sécurité	Année 1 à 15
		Organismes de femmes autochtones	Rédiger des lignes directrices sur la recherche pour rétablir et mettre à jour le registre en consultation avec les organismes de femmes autochtones	Année 5 à 10
			Préparer un rapport de recherche, avec la permission des familles, faisant l'inventaire des décès et des disparitions de femmes, de filles et de personnes bispirituelles+ autochtones depuis le lancement du projet Yukon Sisters in Spirit en 2010	Année 5 à 10
			Préparer un rapport de recherche, avec la permission des familles, faisant l'inventaire des décès et des disparitions d'hommes et de garçons autochtones.	Année 5 à 10
			Aménager un local d'archives permanent, à la fois sécurisé et accessible et muni d'autorisations d'accès	Année 5 à 10

- 1. Institut Yellowhead
- 2. Gestionnaire de contenu Mukurtu : un outil d'archivage et de publication autochtone
- 3. Yukon Council of Archives
- 4. Protocole d'entente de l'Association des femmes autochtones du Canada et du Conseil des femmes autochtones du Yukon (2009)



2.8 Transport et communication Mesure prioritaire n° 11

Créer des options de transport et de communication sûres et abordables à destination des localités du Yukon et entre celles-ci.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
2.8.a.	Services de transport sûrs, accessibles et abordables pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones dans le besoin	Tous les gouvernements	Préparer un rapport d'évaluation des besoins locaux en matière de transport pour améliorer la sécurité et formuler des recommandations sur un service de transport à Whitehorse et entre les localités rurales en tenant compte de la sécurité et de la mobilité des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+autochtones Accélérer la mise en œuvre de la recommandation 5.9 de La population d'abord	Année 1 à 5 Année 1 à 5

- 1. Initiative de la route des larmes (2016) (plan d'action de la route 16) et programme Ikwe Safe Ride
- 2. Chambre de commerce des Premières Nations du Yukon (rapport final du Yukon Community Travel Project, juin 2021)
- 3. Recommandation 5.9 de La population d'abord : « En collaboration avec les gouvernements autochtones et le gouvernement du Canada, déterminer comment coordonner la prestation des services de santé non assurés à tous les Yukonnais pour en assurer l'uniformité et l'efficacité. »
- 4. Rapport de la Coalition des femmes du Yukon sur la sécurité des taxis (2021)
- 5. Campagne de sensibilisation du Conseil des femmes autochtones du Yukon sur la sécurité des taxis*
- * Mis à jour depuis la publication des mesures prioritaires.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
2.8.b.	Systèmes de communication fiables et abordables (téléphone et Internet) partout au Yukon	Comité consultatif du Yukon*	Inviter NorthwesTel à devenir signataire de la Stratégie Inviter Telus et Rogers à devenir signataires de la Stratégie Inviter le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes à	Année 1 Année 1 Année 1 Année 1
			devenir signataire de la Stratégie	
		Gouvernement du Yukon Gouvernement du Canada	Systèmes de communication fiables et abordables (téléphone et Internet) partout au Yukon	Année 1 à 15

^{*} Mis à jour depuis la publication des mesures prioritaires.



2.9 Projets de recherche

Déterminer les priorités de recherche sous la direction de femmes, de filles et de personnes bispirituelles+ autochtones, et mener des projets individuels ou collectifs pour faire avancer les connaissances et obtenir de plus amples renseignements sur des sujets précis, comme la traite de personnes autochtones au Yukon.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
2.9.a.	Établissement d'une maison de recherche et de savoir autochtone afin de promouvoir, de mener, d'appuyer et d'accueillir des recherches dirigées par des Autochtones sur des sujets importants à l'égard de l'équité et de l'égalité, de la santé et du bien-être, et de la sécurité des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones	Comité consultatif du Yukon	Inviter l'Université du Yukon à devenir signataire de la Stratégie Inviter le Conseil yukonnais de la condition de la femme à devenir signataire de la Stratégie	Année 1 Année 1
		Organismes de femmes autochtones	Préparer un rapport de recherche sur les diverses formes de traite de personnes au Yukon et formuler des recommandations pour éradiquer ces violations des droits de la personne	Année 1 à 5
		Tous les gouvernements	Préparer un rapport de recherche sur les relations et les facteurs communs entre la violence et la violence latérale, et les conséquences de la colonisation, du racisme, du patriarcat, de l'oppression et de l'injustice sociale	Année 1 à 5
			Établir une chaire de recherche sur les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones pour le Yukon	Année 1 à 5

- 1. Institut Yellowhead
- 2. Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations : PCAP® (principes de propriété, de contrôle, d'accès et de possession)
- 3. Initiative de recherche Not Your Fantasy du Conseil yukonnais de la condition de la femme
- 4. Université de la Colombie-Britannique : First Nations House of Learning
- 5. Université de Victoria et Premières Nations du Yukon : projets sur les lois autochtones
- 6. Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon
- 7. Gouvernement du Yukon : Plan d'action pour l'inclusion des personnes LGBTQ2E+ (2021)





Chemin 3 : Indépendance économique et éducation

La marginalisation sociale et économique est l'un des principaux facteurs favorisant la violence recensés par l'Enquête nationale. Améliorer l'éducation et l'indépendance économique des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones favorisera l'éradication de toutes les formes de violence économique tout en ouvrant des perspectives de liberté et d'autodétermination.



3.1 Programmes de leadership, d'éducation et de formation

Créer des programmes de leadership, d'éducation et de formation culturellement adaptés et destinés aux enfants, aux jeunes et aux adultes, et renforcer les programmes existants.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
3.1.a.	I.a. Investissement dans l'éducation, le leadership et l'emploi des Autochtones	Comité consultatif du Yukon	Inviter la Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon, le Skookum Jim Friendship Centre et la Yukon Learn Society à devenir signataires de la Stratégie	Année 1
		Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Consulter des élèves, des jeunes et des adultes autochtones pour cibler les obstacles et les besoins en matière d'emploi afin d'orienter les politiques et les stratégies des gouvernements en la matière	Année 1 à 15
		Gouvernement du Yukon	Mettre en œuvre des politiques à l'appui d'un milieu d'apprentissage sûr	Année 1 à 15

Facteurs de mise en œuvre

- 1. Ententes sur l'autonomie gouvernementale des Premières Nations du Yukon : chapitre 22 (Mesures de développement économique)
- 2. Gouvernement du Yukon : Breaking Trail Together : pour une fonction publique inclusive (plan stratégique 2019-2029)
- 3. Gouvernement du Yukon : Plan des ressources humaines : un plan pour la fonction publique du gouvernement du Yukon (2019-2023)
- 4. Programme Beat the Heat du Service de lutte contre les feux de forêt des Premières Nations du Yukon comme modèle de formation et d'emploi
- 5. Skookum Jim Friendship Centre

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
3.1.b.	Soutien pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones ayant des problèmes de santé, des déficiences, des handicaps et des neurodivergences afin qu'elles participent pleinement aux occasions d'emploi, d'éducation et de leadership, ainsi qu'aux possibilités économiques	Comité consultatif du Yukon	Inviter la Fetal Alcohol Syndrome Society Yukon, Autism Yukon, Opportunities Yukon et la Yukon Learn Society à devenir signataires de la Stratégie	Année 1
		neurodivergences afin qu'elles participent pleinement aux occasions d'emploi, d'éducation et de leadership, ainsi qu'aux	Tous les gouvernements	Offrir des mesures de soutien et des programmes dédiés adaptés aux problèmes de santé, aux déficiences, aux handicaps et aux neurodivergences et fournir un accès au logement, à l'emploi et aux possibilités de leadership

- 1. Gouvernement du Yukon : initiative Repenser l'éducation inclusive et spécialisée
- 2. Gouvernement du Yukon : Stratégie pour la réussite scolaire, en réponse au rapport de l'auditeur indépendant du vérificateur général du Canada à l'Assemblée législative du Yukon : L'enseignement au Yukon de la maternelle à la 12^e année Ministère de l'Éducation (2019)
- 3. Centre Asante (île de Vancouver)
- 1. Clinique des femmes du détroit de Georgia : programme sur le trouble de stress post-traumatique lié au travail



Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
3.1.c.	Décolonisation de l'éducation et programme d'études inspiré des cultures et des expériences vécues des Premières Nations du Yukon	Gouvernements des Premières Nations du Yukon Gouvernement du Yukon	Établir un programme d'études à tous les niveaux scolaires qui appuie et fait avancer les compétences fondamentales culturelles, le patrimoine, les langues et les économies de subsistance des Premières Nations	Année 1 à 15

- 1. Direction de l'éducation des Premières Nations du Yukon
- 2. Conseil des Premières Nations du Yukon : Commission de l'éducation des Premières Nations du Yukon
- 3. Comité des chefs sur l'éducation des Premières Nations du Yukon
- 4. Premières Nations du Yukon: Joint Education Action Plan 2014-2024: A Blueprint to Strengthen Our Roots and to Close the Education Gap
- 5. Centre Asante (île de Vancouver)

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
3.1.d.	Développement des économies des Premières Nations et renforcement de la participation des Autochtones à l'économie	Comité consultatif du Yukon	Inviter la Yukon First Nations Culture and Tourism Association, les sociétés de développement des Premières Nations, däna Näye Ventures et la Chambre de commerce des Premières Nations du Yukon à devenir signataires de la Stratégie	Année 1
		Organismes de femmes autochtones Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Établir des stratégies, des initiatives, des mesures incitatives et des mesures de soutien économiques pour promouvoir les entreprises culturelles et axées sur le territoire ainsi que les arts et le tourisme dirigés par des femmes et des personnes bispirituelles+ autochtones	Année 1 à 15
			Lancer des stratégies, des initiatives, des mesures incitatives et des mesures de soutien pour favoriser la participation économique des entreprises dirigées par des Autochtones	Année 1 à 15

- 1. Gouvernement du Yukon : Potentiel créatif : Dynamiser l'économie des industries créatives et culturelles du Yukon (novembre 2021)
- 2. Gouvernement du Yukon : Essor commun : la Politique d'approvisionnement visant les Premières Nations du Yukon (février 2022)
- 3. Gouvernement du Yukon : Notre avenir propre : La stratégie du Yukon sur les changements climatiques, l'énergie et l'économie verte (2020)



3.2 Enseignement postsecondaire et perfectionnement professionnel

Renforcer le financement des services d'orientation professionnelle, des programmes d'enseignement postsecondaire et des activités de sensibilisation à l'éducation communautaire, et améliorer l'accès à ces services, programmes et activités.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
3.2.a.	Promotion et soutien des carrières des Premières Nations qui sont essentielles à l'élimination de la violence contre les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones	Comité consultatif du Yukon	Intégrer un volet sur les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones au programme d'études yukonnais	Année 1 à 15
		Gouvernements des Premières Nations du Yukon Gouvernement du Yukon	Accroître la représentation des femmes et des personnes bispirituelles+ autochtones dans l'enseignement à tous les niveaux scolaires.	Année 1 à 15
			Accroître la représentation des femmes, des jeunes et des personnes bispirituelles+ autochtones au sein de la population étudiante en santé, en mieux- être mental, en travail social et en justice.	Année 1 à 15
			Offrir des stages dans les communautés des Premières Nations	Année 1 à 15
		Tous les gouvernements	Offrir des bourses d'études et des subventions propres à un programme pour les femmes, les jeunes et les personnes bispirituelles+ autochtones	Année 1 à 15

Loi sur l'Université du Yukon (2019)

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
3.2.b.	Harmonisation des normes d'agrément de l'Université du Yukon aux normes des Premières Nations du Yukon	Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Prioriser l'embauche et le maintien en poste des Autochtones et offrir une rémunération équitable aux employés autochtones à l'Université du Yukon Veiller à ce que les cours communautaires des Premières Nations soient considérés comme des équivalences à un agrément collégial ou universitaire	Année 1 à 5
		Gouvernements des Premières Nations du Yukon Gouvernement du Yukon	Transformer les normes d'agrément de l'Université du Yukon de sorte qu'elles soient inclusives et qu'elles reflètent les normes des Premières Nations du Yukon, y compris les politiques et les lois, s'il y a lieu	Année 1 à 15

- 1. World Indigenous Nations Higher Education Consortium
- 2. Ententes sur l'autonomie gouvernementale des Premières Nations du Yukon : chapitre 22 (Mesures de développement économique)
- Convention collective de l'Université du Yukon : important savoir autochtone
- Accessibilité pour les personnes autochtones ayant un handicap ou une neurodivergence



Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
3.2.c.	Augmentation de la représentation des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones	Comité consultatif du Yukon	Inviter les organismes sportifs, dont le Yukon Aboriginal Sport Circle et Sport Yukon, à devenir signataires de la Stratégie	Année 1
	dans les sports et les loisirs	Gouvernement du Yukon Gouvernement du Canada	Offrir des ressources financières pour assurer le parrainage équitable des sports autochtones	Année 1 à 15

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
rep des bisp	Augmentation de la représentation des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones dans les métiers	Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Mettre en place des programmes, des mesures de soutien et des placements professionnels pour les femmes, les jeunes et les personnes bispirituelles+ autochtones désirant exercer un métier	Année 1 à 15
		Gouvernement du Yukon Gouvernement du Canada	Offrir un financement aux études et des mesures incitatives qui englobent les bourses et prêts-subventions d'études aux membres de famille survivants	Année 1 à 15
		Tous les gouvernements	Élaborer des politiques afin de garantir la sécurité des femmes, des jeunes et des personnes bispirituelles+ autochtones au sein des métiers	Année 1 à 15

- 1. Rapport Making it Work de Yukon Women in Trades and Technology (2019)
- 2. Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action (2015), appels 87 et 91 sur les sports et la réconciliation
- 3. Gouvernement du Yukon : Cadre de référence concernant la main-d'œuvre : Stratégie de formation axée sur les compétences générales et les métiers (2010)



3.3 Emploi, subsistance et esprit d'entreprise

Améliorer et multiplier les possibilités pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones de créer elles-mêmes des moyens de subsistance viables et autodéterminés pour atteindre l'indépendance économique.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
3.3.a.	Création de possibilités pour les femmes, les jeunes et les personnes bispirituelles+ autochtones d'accéder à l'indépendance économique et à mener une existence viable	Comité consultatif du Yukon	Inviter Yukonstruct à devenir signataire de la Stratégie	Année 1
		Organismes de femmes autochtones Gouvernements des Premières Nations Gouvernement du Yukon	Créer un modèle de développement économique pour aider les femmes, les jeunes et les personnes bispirituelles+ autochtones en situation de pauvreté et se heurtant à des obstacles économiques à entrer sur le marché du travail, à participer à l'économie et à lancer leur propre entreprise	Année 1 à 15
		Gouvernement du Canada	Fournir des fonds fédéraux à l'appui du modèle de développement économique pour les femmes, les jeunes et les personnes bispirituelles+ autochtones	Année 1 à 15
		Gouvernement du Yukon	Mettre sur pied des bureaux satellites de Yukonstruct en milieu rural	Année 10 à 15

- 1. Women and Economic Development Consortium: Women in Transition Out of Poverty: An Asset-Based Approach to Building Sustainable Livelihoods (2001)
- 2. dänä Näye Ventures: programme de microprêts pour les femmes entrepreneures autochtones
- 3. Société Yukonstruct
- 4. Ententes sur l'autonomie gouvernementale des Premières Nations du Yukon : chapitre 28 (Fiducie de formation)
- 5. Indigenous Tourism Association of Canada et Université Toronto Metropolitan: étude Northern WE in Tourism (en cours)
- 6. dana Näye Ventures: Yukon First Nations Implementation Fund Trust
- 7. Gouvernement du Yukon: Plan des ressources humaines: Un plan pour la fonction publique du gouvernement du Yukon (2019-2023)
- 8. Gouvernement du Yukon : Breaking Trail Together : pour une fonction publique inclusive (plan stratégique 2019-2029)



3.4 Projets d'extraction de ressources et de grandes infrastructures Mesure prioritaire n° 6

Éliminer la violence liée aux projets d'aménagement, que ce soit sur le lieu de travail ou dans les localités environnantes. Améliorer les capacités de la main-d'œuvre, atténuer les effets négatifs et accentuer les retombées positives de ces projets pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones et les localités du Yukon.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
3.4.a.	Participation des femmes, des jeunes et des personnes bispirituelles+ autochtones dans le secteur de l'extraction de ressources	Comité consultatif du Yukon	Inviter la Chambre de commerce du Yukon, la Chambre de commerce des Premières Nations du Yukon et la Yukon Women in Mining à devenir signataires de la Stratégie	Année 1

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
3.4.b.	Participation des femmes, des jeunes et des personnes bispirituelles+ autochtones à l'élaboration de politiques et de lois	Organismes de femmes autochtones Tous les gouvernements	Offrir des programmes de perfectionnement des compétences propres aux secteurs d'activité aux femmes, aux jeunes et aux personnes bispirituelles+ autochtones	Année 1 à 5
			Mener un projet de recherche pour recenser et éliminer les obstacles à l'emploi chez les femmes, les jeunes et les personnes bispirituelles+ autochtones dans le secteur de l'extraction des ressources	Année 1 à 5
			Créer une politique territoriale pour renforcer la sécurité publique et éradiquer la violence et le racisme dans le secteur de l'extraction des ressources et les projets de grandes infrastructures	Année 1 à 5
			Établir un cadre législatif pour renforcer la sécurité publique et éradiquer la violence et le racisme dans le secteur de l'extraction des ressources et les projets de grandes infrastructures	Année 1 à 5

Facteurs de mise en œuvre

- 1. Gouvernement du Yukon : Essor commun : la Politique d'approvisionnement visant les Premières Nations du Yukon (février 2022)
- 2. Rapport de l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon : Evaluation of the Effects of Industrial Activities on the Personal Safety of Indigenous and Non-Indigenous Women and Girls and LGBTQ2S+ Persons in Yukon (2022)
- 3. Élaboration d'une loi yukonnaise sur l'exploitation minière
- 4. Gouvernement du Yukon : Notre avenir propre : La stratégie du Yukon sur les changements climatiques, l'énergie et l'économie verte (2020)*
- 5. Gouvernement du Yukon : Cultiver notre avenir : la politique agricole du Yukon 2020*



^{*} Mis à jour depuis la publication des mesures prioritaires.

3.5 Sécurité physique, psychologique et culturelle au travail

Améliorer la sécurité physique, psychologique, culturelle et spirituelle dans tous les lieux de travail du Yukon pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
3.5.a.	Protection des femmes, des jeunes et des personnes bispirituelles+ autochtones quel que soit leur choix	Tous les gouvernements	Recenser les dangers en milieu de travail dans le secteur public et privé et déterminer les exigences pour créer des milieux de travail sûrs	Année 1 à 5
	d'emploi		Établir des politiques conformes à la Loi sur la sécurité et l'indemnisation des travailleurs du Yukon et fournir une procédure de plainte interne facile à suivre et adaptée à la culture au sein de tous les gouvernements exclusivement pour les femmes, les jeunes et les personnes bispirituelles+ autochtones	Année 5 à 15
			Lancer une campagne d'information pour faire connaître les politiques de sécurité au travail et les procédures de plainte offertes au personnel	Année 5 à 15
		Gouvernement du Yukon	Élaborer une loi yukonnaise et ses mécanismes d'application et établir des règlements sur la sécurité physique, psychologique, culturelle et spirituelle des femmes, des jeunes et des personnes bispirituelles+ autochtones au travail, qui devront être appliqués par tous les gouvernements et tous les employeurs et être utilisés pour déterminer les modalités de contrat avec des entreprises privées	Année 5 à 15
		Organismes de femmes autochtones Gouvernement du Yukon	Mettre sur pied une campagne d'information qui sensibilise le public à la nouvelle loi et insiste sur l'importance de créer des conditions sécuritaires pour les femmes, les jeunes et les personnes bispirituelles+ autochtones au travail	Année 5 à 15

Facteurs de mise en œuvre

- 1. Loi sur la sécurité et l'indemnisation des travailleurs du Yukon, LY 2021. ch. 11
- 2. Gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux : Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe (2022)



3.6 Logements sûrs et vie à l'abri de la pauvreté Mesure prioritaire n° 7

Répondre de manière adéquate et en toute sécurité aux besoins des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones en mettant à leur disposition des options sexospécifiques leur permettant d'obtenir en toute sécurité des logements, de la nourriture, des vêtements et d'autres produits de première nécessité à des prix abordables.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
3.6.a.	Options de logements d'urgence et de logements permanents spécialement pour les femmes, les filles et	Comité consultatif du Yukon	Inviter la Société canadienne d'hypothèques et de logement, le Skookum Jim Friendship Centre et Connective à devenir signataires de la Stratégie	Année 1
	les personnes bispirituelles+ autochtones	Organismes de femmes autochtones Gouvernement du Yukon Gouvernement du Canada	Évaluer les mesures de soutien, les programmes et les services de logement existants dans toutes les localités	Année 1 à 5
			Créer une stratégie de logement, fondée sur l'apport de femmes, de filles et de personnes bispirituelles+ autochtones, pour offrir des options de logements d'urgence et de logements abordables aux familles victimes de violence conjugale	Année 5 à 10

Facteurs de mise en œuvre

- 1. Gouvernement du Yukon et Société d'habitation du Yukon : Plan d'action en matière de logement pour le Yukon (2015-2025)
- 2. Gouvernement du Yukon : Rapport du Bureau du vérificateur général du Canada sur le Plan de travail de la Société d'habitation du Yukon et de Santé et Affaires sociales faisant suite au rapport du Bureau du vérificateur général du Canada sur le logement des personnes vulnérables (2022)
- 3. Gouvernement du Yukon : La population d'abord : Rapport final de l'examen approfondi des programmes et services sociaux et de santé du Yukon (2020)





Chemin 4 : Actions de proximité et responsabilités

Le refus de reconnaître la capacité d'agir et l'expertise des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones est le quatrième facteur favorisant la violence relevé dans le rapport final de l'Enquête nationale. Si nous souhaitons changer la donne pour défendre la dignité et la justice au Yukon, nous devrons travailler ensemble, prendre des mesures et rendre des comptes tout en respectant l'expertise des personnes et des communautés autochtones. Si nous voulons être en mesure de mettre fin à la violence dans nos collectivités, nous croyons qu'il est impératif de fonder nos travaux sur la valeur intrinsèque des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones ainsi que sur le rôle central qu'elles jouent.



4.1 Information, formation et sensibilisation du public

Proposer des activités culturelles adaptées pour sensibiliser le public aux enjeux touchant les FFADA2E+ et les priorités connexes, comme la prévention de la violence et la promotion des formes saines de masculinité qui contribuent à l'éradication du racisme, de l'oppression et de la violence.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
4.1.a.	En partenariat avec des champions locaux et des organismes de femmes autochtones, création de	Comité consultatif du Yukon	Rédiger une déclaration territoriale sur l'élimination de la violence contre les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones	Année 1
	campagnes d'éducation du public et de sensibilisation à la prévention de la violence et de stratégies qui répondent aux problèmes et aux priorités en matière de FFADA2E+	Organismes de femmes autochtones	Mettre au point un site Web sur les FFADA2E+ pour diffuser les campagnes de sensibilisation du public et échanger des idées sur la manière dont les Yukonnais et les Yukonnaises peuvent contribuer à bâtir des collectivités saines et sûres	Année 1 à 5
	TTADAZET	Organismes de femmes autochtones Tous les gouvernements	Cultiver des conversations et organiser des forums de sensibilisation du public pour dénoncer la violence contre les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones et trouver des moyens de collaborer à la création de conditions propices à la sécurité et à la santé des individus, des relations, des familles et des collectivités	Année 1 à 15

Facteurs de mise en œuvre

- 1. Journée nationale de sensibilisation à la situation des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées (Journée de la robe rouge; 5 mai); Journée nationale des peuples autochtones (21 juin); Journée nationale de la vérité et de la réconciliation (30 septembre); et journée des Sœurs par l'esprit (4 octobre)
- 2. Loi sur les personnes disparues du Yukon (2017)
- 3. Gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux : Plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le sexe (2022)

4.2 Sensibilisation et formation aux compétences interculturelles

Proposer des activités de sensibilisation et de formation à tous les fonctionnaires concernés, aux juges et aux prestataires de services des administrations autochtones, municipales, territoriales et fédérales qui seront conçues et animées, si possible, par des Autochtones, le tout dans le but d'améliorer la sécurisation culturelle.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
4.2.a.	Promotion et soutien de formations et de forums éducatifs dirigés par des femmes, des jeunes et des personnes bispirituelles+ autochtones afin d'enrichir la compréhension et la compétence culturelles des secteurs public et privé	Organismes de femmes autochtones	En partenariat avec les Premières Nations du Yukon, les gouvernements et le secteur privé, concevoir un modèle de formation à la compétence culturelle qui comprend de l'information sur les Premières Nations du Yukon d'aujourd'hui et d'avant la colonisation afin de promouvoir la sensibilisation, la sensibilité et la compétence culturelles au sein du système judiciaire, de la fonction publique et du secteur privé	Année 1 à 5



Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
		Tous les gouvernements	Ajouter le modèle de formation à la compétence culturelle des Premières Nations du Yukon à l'orientation culturelle permanente des employées	Année 5 à 15

Facteurs de mise en œuvre

- 1. Université du Yukon : Introduction au Premières Nations du Yukon
- 2. Gouvernement du Yukon : Programme territorial de candidature à l'immigration et Programme territorial de candidature à l'immigration pour gens d'affaires
- 3. Modèle transculturel de Purnell

4.3 Rôles et responsabilités des médias

Améliorer l'exactitude des reportages au sujet de la violence générale et de la violence raciste, veiller à ce qu'ils soient respectueux, et éliminer les descriptions erronées qui sont faites des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones dans tous les types de médias. S'assurer que les médias ont accès à des faits justes auprès de la GRC et d'autres sources.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
4.3.a.	Élimination des traitements misogynes et préjudiciables faits aux femmes, aux filles et aux personnes bispirituelles+ autochtones dans les médias	Comité consultatif du Yukon	Inviter tous les médias du Yukon, la Screen Production Yukon Association, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, la Société Radio-Canada et le Réseau de télévision des peuples autochtones (APTN) à devenir signataires de la Stratégie	Année 1
		Organismes de femmes autochtones	Offrir une formation aux médias sur la représentation respectueuse des peuples autochtones et les reportages respectueux sur les personnes autochtones disparues et assassinées	Année 1
			Produire une série sur les FFADA2E+ qui présente les expériences et les histoires des familles, des survivantes et des communautés	Année 1 à 5
		Organismes de femmes autochtones Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Tenir une table ronde avec les médias pour établir un comité de rédaction sur les FFADA2E+ qui se penchera sur la représentation et le traitement misogynes des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones qui pourraient survenir dans les médias yukonnais et qui fera la promotion de politiques pour éradiquer la violence contre les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones	Année 1 à 3



Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
			Mettre sur pied une campagne de sensibilisation pour éradiquer la violence contre les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones et aborder les problèmes actuels	Année 1 à 15

Facteurs de mise en œuvre

- 1. Médias yukonnais, y compris les médias indépendants
- 2. Communications de la GRC

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
4.3.b.	4.3.b. Augmentation de la représentation des femmes, des filles et des personnes bispirituelles+ autochtones dans les médias	Gouvernement du Yukon	Promouvoir et appuyer l'embauche des femmes, des jeunes et des personnes bispirituelles+ autochtones dans le milieu des communications gouvernementales	Année 1 à 15
		Tous les gouvernements	En partenariat avec des agences médiatiques, élaborer une stratégie afin de promouvoir, d'appuyer et d'embaucher des femmes, des jeunes et des personnes bispirituelles+ autochtones à tous les échelons et dans toutes les formes de médias	Année 1 à 15
		Gouvernement du Yukon Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Offrir des bourses aux femmes, aux filles et aux personnes bispirituelles+ autochtones pour les aider à poursuivre leurs études et à entreprendre une carrière dans les médias	Année 1 à 15

Facteurs de mise en œuvre

- 1. Agences médiatiques
- 2. Northern Native Broadcasting
- 3. Société Radio-Canada

4.4 Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon

Mettre en œuvre une analyse culturellement adaptée et équilibrée sur le plan des genres dans le cadre des mécanismes prévus par la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
4.4.a.	Intégration du savoir traditionnel des Premières Nations au processus de	Comité consultatif du Yukon	Inviter l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon à devenir signataire de la Stratégie	Année 1
	collecte de preuves et d'évaluation de la Loi	Gouvernements des Premières Nations du Yukon	Promouvoir et utiliser le savoir traditionnel, les expériences vécues et les points de vue culturels comme preuves dans le cadre du processus d'évaluation socioéconomique	Année 1 à 15



Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
		Organismes de femmes autochtones Gouvernements des Premières Nations Gouvernement du Yukon	Élaborer une politique pour promouvoir et appuyer l'embauche, la représentation au sein de l'Office, l'accueil et l'intégration, et le maintien en poste des femmes, des jeunes et des personnes bispirituelles+ autochtones	Année 1 à 15

Facteurs de mise en œuvre

- Ententes définitives des Premières Nations du Yukon : chapitre 12 (Évaluation des activités de développement)
- Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon (2003)
- Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon

4.5 Organismes de femmes autochtones Mesure prioritaire n° 8

Après avoir créé un cadre de processus conjoint d'évaluation des financements, proposer des financements à long terme et adaptés pour rendre les organismes de femmes autochtones plus efficaces et favoriser leur collaboration.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
4.5.a.	Aide financière à long terme pour le fonctionnement des organismes de femmes autochtones	Organismes de femmes autochtones Gouvernement du Yukon Gouvernement du Canada	Évaluer les besoins de financement pour le modèle actuel et futur afin d'appuyer les bureaux satellites affiliés partout au Yukon Établir un modèle fédéral-territorial de partage des frais pour le financement du fonctionnement des organismes de femmes autochtones	Année 1 à 5 Année 1 à 5

4.6 Cadre de responsabilisation de la Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+ Mesure prioritaire nº 9

Intégrer un cadre de responsabilisation dans la Stratégie pour assurer une inclusion et une participation ininterrompues des familles des FFADA2E+, des survivantes, des partenaires, des contributeurs et de l'ensemble des collectivités du Yukon.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
4.6.a.	Mise en œuvre complète de la Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+	Comité consultatif du Yukon ¹	Faire appel à un bureau de surveillance indépendant pour surveiller et orienter la mise en œuvre de la Stratégie	Année 1 à 5
		Organismes de femmes autochtones	Soumettre des rapports annuels aux familles des FFADA2E+, aux partenaires et aux contributeurs	Année 1 à 15
		Gouvernement du Yukon	Organiser des forums sur la responsabilisation	Année 1 à 15

Facteurs de mise en œuvre

Examen de la Stratégie tous les cinq ans pour faire l'inventaire des réalisations et des difficultés et pour établir le déroulement de la suite des choses



¹Le plan de mise en œuvre nécessite une surveillance constante pour garantir qu'une approche coordonnée et transparente est employée dans l'atteinte des objectifs globaux. Il est recommandé que le Comité consultatif du Yukon soit confirmé et financé à titre d'organisme de surveillance pour toute la durée du plan de mise en œuvre.

4.7 Défense des personnes 2SLGBTQIA+ et sensibilisation du public

Évaluer les besoins et les ressources des organismes : qui participent à des activités de défense des droits et de sensibilisation sur les questions liées au sexe anatomique, à l'orientation sexuelle, aux sexualités, aux expressions de genre et aux identités de genre afin de lutter contre la violence coloniale infligée à tous les genres et à toutes les sexualités; qui favorisent la compréhension mutuelle; et qui créent un milieu de sécurité, d'égalité et de justice pour les personnes 2ELGBTQIA+ au Yukon.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
4.7.a.	Collectivités et espaces sécuritaires pour tous les genres	Comité consultatif du Yukon Tous les gouvernements	Inviter Queer Yukon et la All Genders Yukon Society à devenir signataires de la Stratégie	Année 1
			Mettre en œuvre le Plan d'action pour l'inclusion des personnes LGBTQ2E+	Année 1 à 3
			En partenariat avec la communauté 2ELGBTQIA+, créer du matériel et des campagnes de sensibilisation du public pour lutter contre la violence fondée sur le genre et guider la prévention de la violence	Année 1 à 15

Facteurs de mise en œuvre

1. Gouvernement du Yukon : Plan d'action pour l'inclusion des personnes LGBTQ2E+ (2021)

4.8 Fonds en fiducie pour les FFADA2E+ Mesure prioritaire n° 10

Créer un fonds en fiducie destiné aux familles des FFADA2E+ et aux survivantes pour financer les domaines prioritaires définis par les familles.

Référence	Objectif	Responsable de mise en œuvre	Jalons	Échéancier
4.8.a.	Établissement d'un Fonds en fiducie pour les FFADA2E+	Comité consultatif du Yukon	Inviter les sociétés de développement des Premières Nations du Yukon et les entreprises du secteur privé à devenir signataires de la Stratégie	Année 1
		Organismes de femmes autochtones Tous les gouvernements Fiduciaires	Créer le fonds en fiducie pour les FFADA2E+ Soumettre des rapports annuels	Année 1 à 5 Année 1 à 15

Facteurs de mise en œuvre

 Consultation des femmes autochtones et des familles des FFADA2E+ pour établir les compétences et sélectionner les membres du conseil d'administration du fonds en fiducie





Déclaration sur les FFADA2E+



Déclaration sur les FFADA2E+ de 2020

En tant que citoyens et leaders du Yukon, nous reconnaissons le travail accompli par l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et acceptons les conclusions de son rapport final, Réclamer notre pouvoir et notre place. En tant que citoyens et leaders du Yukon, nous reconnaissons l'engagement infatigable des survivantes et des familles autochtones du Yukon dans leur recherche de justice, de dignité et de sécurité pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones et leurs familles.

Collectivement et personnellement, nous nous engageons à assumer nos responsabilités et à prendre des mesures pour mettre en œuvre le document Changer la donne pour défendre la dignité et de la justice : la Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+ ainsi que les initiatives qui permettront de réaliser la vision qui y est décrite. Nous nous engageons à mettre un terme à toute violence raciste et fondée sur le genre tout en défendant les principes de dignité et de justice pour les femmes, les filles et les personnes bispirituelles+ autochtones au Yukon. Nous nous engageons à rendre des comptes aux familles, aux survivantes, aux autres partenaires et contributeurs ainsi qu'aux Yukonnaises et aux Yukonnais quant à la mise en œuvre de cette Stratégie.

Signée par

Organismes de femmes autochtones

Liard Aboriginal Women's Society Whitehorse Aboriginal Women's Circle Conseil des femmes autochtones du Yukon

Gouvernement du Yukon Bureau du premier ministre

Ministère de la Santé et des Affaires sociales Ministère de la Justice Ministère des Services aux collectivités Ministère de la Voirie et des Travaux publics Direction de la condition féminine (maintenant la Direction de la condition féminine et de l'équité des genres)

Gouvernements des Premières Nations du Yukon

Première Nation de Carcross/Tagish Premières Nations de Champagne et d'Aishihik Première Nation des Na-Cho Nyak Dun Première Nation de Kluane Première Nation des Kwanlin Dün Première Nation de Liard

Première Nation de Little Salmon/Carmacks

Conseil Dena de Ross River
Première Nation de Selkirk
Conseil des Ta'an Kwäch'än
Conseil des Tlingits de Teslin
Première Nation des Tr'ondëk Hwëch'in
Première Nation des Gwitchin Vuntut
Première Nation de White River

Gouvernement du Canada

Development Ministère des Relations Couronne-Autochtones Ministère des Affaires du Nord Ministère des Femmes et de l'Égalité des genres et du Développement économique rural

Organismes autochtones

Conseil des Premières Nations du Yukon Assemblée des Premières Nations, région du Yukon

Municipalités yukonnaises

Ville de Whitehorse
Ville de Dawson
Village de Teslin
Village de Faro
Village de Mayo
Ville de Watson Lake
Village de Carmacks
Village de Haines Junction

D'autres signataires originaux

Représentante du gouvernement du Canada Député fédéral du Yukon GRC Sénatrice du Yukon Nouveau Parti démocratique du Yukon Parti du Yukon

Coprésidentes et membres du Comité consultatif du Yukon sur les FFADA2E+



Partenaires et contributeurs



Partenaires et contributeurs (en date de mai 2023)

La Stratégie du Yukon sur les FFADA2E+ s'inspire de discussions avec un éventail d'organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et d'organismes du secteur privé.

Les partenaires sont les organismes qui ont signé la Déclaration sur les FFADA2E+ de 2020 et qui se sont engagés officiellement à faire avancer la mise en œuvre de la Stratégie en collaboration avec les autres partenaires. Les partenaires se sont engagés à consacrer des ressources financières et humaines à la mise en œuvre de la Stratégie.

Les **contributeurs** sont les personnes et les organismes qui ont mis et continueront de mettre leurs idées et leurs efforts à contribution pour déployer cette Stratégie à un niveau moins formel.

D'autres partenaires et contributeurs nous rejoindront à mesure que la Stratégie sera mise en œuvre. Parmi les partenaires et les contributeurs, citons :

- Des familles de FFADA2E+
- Des femmes autochtones et des militants communautaires
- Des Aînés, des jeunes et des détenteurs de savoirs autochtones
- Des hommes autochtones
- Organismes de femmes autochtones
- Des gouvernements des Premières Nations
- Gouvernement du Yukon
- Des partis politiques yukonnais
- Des administrations municipales
- Gouvernement du Canada
- Conseil des Premières Nations du Yukon
- L'Assemblée des Premières Nations Région du Yukon

- Gendarmerie royale du Canada (GRC)
- La Coalition des femmes du Yukon
- Des organismes non gouvernementaux
- La Régie des hôpitaux du Yukon
- L'Université du Yukon
- Le Centre des arts du Yukon
- Des premiers intervenants
- Des employeurs
- Des membres du secteur privé
- Des médias
- Des Yukonnais et des Yukonnaises
- D'autres personnes ou organismes



